Réponse au texte écrit par Jean-Pierre Gaillez

« Canal du Centre, patrimoine mondial, nouvelles menaces »

Nous avons pris connaissance de l’article rédigé par M. Jean-Pierre Gaillez, intitulé « Canal du Centre, patrimoine mondial, nouvelles menaces ». Si certaines préoccupations exprimées méritent une attention légitime, plusieurs éléments factuels doivent néanmoins être précisés afin de présenter une vision équilibrée et fidèle de la situation actuelle du Canal du Centre historique, de son exploitation touristique, et du rôle de l’ASBL **Voies d’Eau du Hainaut**.

## 1999 – reprise de l’exploitation touristique par la Province de Hainaut

À la fin des années 1990, la **Compagnie du Canal du Centre** connaît une période particulièrement agitée. Marquée par une gouvernance contestée, des mouvements syndicaux répétés et une situation financière de plus en plus instable, l'ASBL peine à assurer ses missions de valorisation touristique du Canal historique du Centre.

En janvier 2000, un article de presse titrait : *« Le directeur abandonne le navire »[[1]](#footnote-1)*. Moins de deux ans après sa nomination dans un climat social tendu, Pierre Thomas quitte son poste sans commentaires officiels. Selon les représentants syndicaux, ce départ résulterait de divergences de vision avec l’administrateur délégué Jean-Pierre Gaillez. Ce dernier, tout en ayant de grandes ambitions de développement touristique autour de l’ancienne cimenterie de Thieu, semblait négliger des aspects fondamentaux : renforcement des équipes, gestion rigoureuse des infrastructures, et surtout, une gouvernance plus saine et structurée.

« La Province, sa fédération du tourisme et son ASBL Voies d’Eau du Hainaut avaient déjà été appelées à la rescousse au printemps dernier : la compagnie n’en sortait plus avec ses difficultés financières chroniques et ses problèmes d’organisation. Pour 1998 et les six premiers mois de 1999, les pertes avaient grimpé jusqu’à plus de dix-huit millions. »[[2]](#footnote-2)

La Province de Hainaut a répondu à une demande des autorités wallonnes de remettre en tourisme un patrimoine exceptionnel. La décision de mise en liquidation volontaire de l’ASBL Compagnie du Canal du Centre intervenue le 22 décembre 1999 n’est pas une décision de la Province de Hainaut mais une décision issue d’une AG extraordinaire en raison de la situation de détresse. Après la mise en liquidation de la Compagnie du Canal du Centre, l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut s’est vue confier l’exploitation touristique du Canal du Centre.

Cette reprise s’est accompagnée de plusieurs facteurs : reprise du personnel, de matériel, d’actif opérationnel ou encore l’accord avec de nombreux acteurs pour redonner une valorisation touristique à la hauteur de l’intérêt du Canal du Centre historique.

Par exemple, la ville de La Louvière (au travers d’une convention datant de février 2000 qui notifiait le transfert d’une aide conséquente pour l’entretien et l’amélioration de l’offre touristique reprise) a permis la relance de l’activité touristique pour les Voies d’Eau du Hainaut, avec pour obligation de nommer un des bateaux de la flotte « *Ville de La Louvière* »[[3]](#footnote-3).

## Projets menés par l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut

Après les multiples procédures suite à la reprise des activités touristiques du Canal du Centre historique (accords avec différents ministres pour des questions de gestion, de personnel et de bien subsidiés entre autres), et notamment des demandes de subventions en équipements touristiques auprès du CGT[[4]](#footnote-4) qui ont permis de remettre le site de la Cantine des Italiens en conformité avec les normes législatives en vigueur (hygiène, sécurité), l’attraction a pu être rouverte en 2001. En même temps, les bateaux ont été soumis à différentes expertises afin d’établir le relevé des travaux à effectuer afin de les rendre conformes pour des excursions avec passagers.

À partir de cette année, l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut a proposé des excursions en bateau sur le Canal du Centre historique, au départ de la Cantine des Italiens…

Au fil des années, différentes activités sont venues agrémenter l’offre touristique autour du Canal du Centre historique et l’univers de la batellerie :

* 2000 : Visite de l’ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu avec son parcours spectacle – « Pays de Génie »
* 2016 : Mise en location de bateaux électriques sans permis à la Cantine des Italiens, avec 4 bateaux de 5 places et 1 bateau de 7 places, pour parcourir la plus ancienne portion du Canal du Centre historique entre l’ascenseur hydraulique n°1 et le pont-tournant d’Houdeng-Aimeries.
* 2019 : Inauguration d’un nouveau centre d’interprétation « Voies d’eau d’hier, d’aujourd’hui et de demain » mettant en lumière la navigation intérieure en Belgique et l’évolution de la batellerie.
* 2023 : Inauguration d’une exposition temporaire « Le Monde en boîte » qui fait écho au centre d’interprétation, pour illustrer l’évolution du mode de transport par containeur.
* 2023 : Mise en location de nouveaux bateaux électriques sans permis pour augmenter la flotte avec : 7 bateaux de 5 places, 1 bateau de 7 places et 1 bateau de 9 places (ce dernier permet l’accès à une personne à mobilité réduite)
* Futur ? Effectivement un projet est en cours de finalisation autour de l’ascenseur hydraulique n°1 avec une nouvelle exposition qui offre également la possibilité aux groupes de franchir l’ouvrage en bateaux électriques sans permis.

## Missions de l’ASBL

Pour rappel, l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut a pour mission (selon les statuts de l’ASBL) :

« L’association a pour but de gérer les installations mises à sa disposition par la Région Wallonne, la Province de Hainaut, les intercommunales pour le développement économique et touristique ou tout autre organisme public ou privé du Hainaut.

Elle assure la promotion de ces sites touristiques par l’intermédiaire de divers médias (radio, journaux, télévision, brochures, médias numériques, …) et moyens (salons, workshops…)

Elle pourra créer et exploiter, elle-même ou par des tiers et dans le respect des objectifs de développement durable, notamment :

* Des visites guidées, des parcours-spectacles thématiques, des expositions permanentes et temporaires, des services et locations de bateau promenade, de bateaux électriques, de petits trains touristiques routiers et de vélos ;
* Des terrains de camping, des locations de matériel nautique, du canotage, des plans d’eau pour la pêche, des activités sportives et nautiques ;
* Des cafétérias avec ou sans restauration ;
* Des excursions combinées et des forfaits touristiques entre ses sites ou avec d’autres opérateurs touristiques hennuyers ;
* Des expositions, des manifestations culturelles ou sportives et events à son initiative ou en partenariat avec d’autres opérateurs publics ou privés.
* Dans le cadre de son activité, l’association est habilitée à recevoir tout subside et libéralité ainsi que les produits éventuels de liquidation d’autres ASBL. »

Les Voies d’Eau du Hainaut mettent donc en lumière les sites du Canal du Centre historique, de l’ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, du Domaine de Claire-Fontaine (et anciennement jusqu’en 2022 du Plan Incliné de Ronquières). L’objectif est de promouvoir au niveau touristique ces différents sites pour valoriser ces ouvrages exceptionnels ainsi que les travailleurs (partenaires à l’ASBL : SPW, Sofico, …) qui œuvrent chaque jour au fonctionnement de ces machines uniques au monde.

## Lien avec la plaisance ?

En reprenant les mots de Mr Gaillez : « *les chiffres de fréquentation du Canal du Centre par la plaisance sont en baisse depuis la reprise des activités touristiques par la Province…* »[[5]](#footnote-5). En s’appuyant sur des chiffres venant d’un registre de navigation pour le Canal du Centre historique, Mr Gaillez appuie sa thèse de la diminution de la fréquentation en lien avec l’exploitation touristique de l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut.

Ce dernier évoque le manque de promotion avec des associations internationales, des ports de plaisance ou encore des associations de propriétaires de bateaux. Ces projets et missions ne font pas partie des statuts de l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut qui se concentre sur la valorisation touristique des sites qui la concernent.  
  
Qui plus est, nous retrouvons des informations un peu contradictoires en page 2, 3, 4 et 5 du même article dans lequel Mr Gaillez évoque, avec justesse, les différents incidents et travaux effectués sur les ouvrages d’art qui composent le Canal du Centre historique. Ainsi, en reprenant les propos de Mr Gaillez : «

***Le 17 janvier 2002****, un accident majeur a frappé l’ascenseur n°1 de La Louvière. Cet accident ne fit heureusement aucune victime mais* ***provoqua un arrêt de la navigation de très longue durée pendant les travaux de reconstruction de l’ascenseur centenaire****. Vu leur spécificité technique et historique, ceux-ci furent confiés à la Société Eiffage, héritière de la société Eiffel. Après 9 longues années, le 24 mai 2011, une première péniche franchissait à nouveau l’ascenseur hydraulique de 1888 complètement reconstruit. (…)  
  
(…) Un vaste programme de restauration de l’ensemble des ouvrages du Canal du Centre a été mis en œuvre dans le sillage de la reconstruction de l’ascenseur n°1.* ***De 2002 à 2017, un montant total cumulé de 39 millions-€ a été investi par le SPW pour procéder à une remise à neuf complète de tous les ouvrages du Canal du Centre historiqu****e dans le respect de la technique du rivetage (donc, sans soudures)… L’inventaire des travaux réalisés est impressionnant [[6]](#footnote-6) :*

* *Remplacement des portes et cadres de jonction des ascenseurs 2, 3 et 4 (2003 à 2005)*
* *Restauration/reconstruction complète de l’ascenseur n°1 de 2005 à 2011 comprenant la restauration des charpentes de guidage et de support des passerelles, le démontage et remontage complet des structures, la restauration des bacs de l’ascenseur et des aqueducs d’amenée, la restauration complète d’une des 2 grosses presses comprenant l’usinage sur site des brides de connexion entre les viroles de la presse ;*
* *Restauration des bacs des ascenseurs 2, 3 et 4 (de 2007 à 2010) ;*
* *Restauration complète de 4 ponts mobiles (de 2011 à 2013), comprenant la restauration complète de la structure, des culées, des tabliers et des éléments mécaniques (structures de levage et de transport) ;*
* *Restauration complète de 3 ponts routiers fixes et d’une passerelle piétonne en 2015 et 2017 ; »*

Selon les chiffres mentionnés par Mr Gaillez, le nombre de bateaux ayant transité par le Canal du Centre historique a chuté de près de 75% entre 2000 et 2004. Cette baisse ne s’expliquerait-elle pas par les incidents relatés en date du 17 janvier 2002 ? De plus, les différents travaux de restauration (nécessaires) n’ont clairement pas aidé à la navigation sur le canal centenaire ; les croisières sur le Canal du Centre historique ont été directement perturbées !

Sans rappeler les nombreuses perturbations malencontreuses[[7]](#footnote-7) ces dernières années, qui ont contraint la navigation à être arrêtée. Ce qui a, par exemple, permis de concevoir de nouveaux produits[[8]](#footnote-8), en démontrant que l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut peut faire preuve d’une « *gestion inspirée, et non purement administrative* »[[9]](#footnote-9).

Enfin, nous nous permettons une autre hypothèse que celle de Mr Gaillez en prenant en considération la mise en service de l’ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, en date du 2 septembre 2002, soit quelques mois après l’incident survenu à l’ascenseur hydraulique n°1 et qui provoqua un arrêt de la navigation de très longue durée sur le tronçon historique.

D’après le SPW – Wallonie infrastructures, près de 35.000 bateaux de tourisme[[10]](#footnote-10) sont passés par l’ascenseur de Strépy-Thieu en 20 ans. Petit calcul rapide : 35.000 / 20 = 1.750 bateaux par an en moyenne ont transité par le plus grand ascenseur à bateaux d’Europe entre 2002 et 2022. Ces chiffres dépassent de loin les statistiques mentionnés par Mr Gaillez dans le registre de navigation.

Les arrêts de la navigation survenus à plusieurs reprises sur le Canal centenaire, la rapidité et la facilité de franchissement de la même dénivellation ainsi que la volonté de découvrir une construction majeure et connue mondialement sont sans doute des raisons pour lesquelles plaisanciers et bateaux de tourisme empruntent davantage le Canal du Centre à grand gabarit.

L’ASBL Voies d’Eau du Hainaut est-elle responsable des différents incidents relatés précédemment sur le Canal du Centre historique ? L’ASBL a-t-elle la responsabilité de la promotion pour la navigation de plaisance en Wallonie ? Bien sûr que non au vu des éléments cités précédemment. Par contre, les Voies d’Eau du Hainaut s’efforcent encore aujourd’hui à valoriser ces sites exceptionnels malgré les nombreuses difficultés rencontrées (pannes et incidents sur les ouvrages d’art, l’évolution des réglementations sur les assurances et sur les bateaux qui deviennent de plus en plus strictes, ce qui engendre des frais importants, sans oublier le chantier du Pont Capitte[[11]](#footnote-11) qui entraîne un arrêt de la navigation depuis avril 2023 et qui entraînera une mise à sec du Canal durant le processus de démolition.)

## Conclusion

Il est légitime d’interroger les choix faits pour la valorisation d’un patrimoine aussi exceptionnel que le Canal du Centre historique, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l’UNESCO. Toutefois, il est essentiel de ne pas confondre nostalgie d’un passé révolu et analyse objective des efforts déployés depuis plus de deux décennies par les équipes de la Province de Hainaut et de l’ASBL Voies d’Eau du Hainaut.

Loin d’être une “menace”, l’implication de la Province et de ses partenaires a permis de sauvegarder une situation devenue critique à la fin des années 1990, de relancer une activité touristique cohérente, durable et structurée, et d’ouvrir de nouvelles perspectives pour des milliers de visiteurs annuels. Les projets réalisés, comme ceux à venir, témoignent d’une vision ambitieuse et respectueuse de l’identité du lieu, au service de la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

La pluralité des usages – tourisme, batellerie, culture, pédagogie – ne doit pas être perçue comme un affaiblissement mais bien comme une richesse. Le Canal du Centre historique, ce n’est pas seulement une voie navigable : c’est un témoin vivant de notre histoire industrielle, une scène culturelle à ciel ouvert, un espace de découverte et d’émerveillement. L’ouverture à tous les publics, l’accessibilité, la mise en récit contemporaine du lieu ne dénaturent pas son essence : elles l’animent.

Enfin, les critiques adressées ne doivent pas occulter les réalités techniques, humaines et financières inhérentes à la gestion d’un tel site. Elles ne peuvent faire abstraction des avancées concrètes obtenues, ni des défis surmontés avec rigueur et passion, tant par les agents du SPW MI que par les agents de l’ASBL des Voies d’Eau du Hainaut.

Contrairement à ce que laisse entendre l’article de Monsieur Gaillez, la gestion actuelle n’a nullement vidé le site de son sens ou de sa vocation. Elle s’est au contraire inscrite dans une dynamique de préservation, de mise en valeur et de transmission, tout en s’adaptant aux réalités contemporaines du tourisme culturel et de la valorisation du patrimoine.

Nous comprenons que l’attachement de Monsieur Gaillez au site l’amène à exprimer une vigilance critique. Cependant, il est essentiel que cette vigilance s’accompagne d’exactitude, de nuance et d’un esprit constructif. Nous saluons son engagement passé et l’invitons à envisager l’avenir non dans la confrontation, mais dans l’échange. Car si « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », alors faisons le pari du dialogue pour continuer à faire rayonner ce site unique, au bénéfice de tous.

Bibliographie

* **LA LOUVIERE Emoi à la Compagnie du canal du Centre Le directeur abandonne le navire – Le Soir (30/03/1999)** <https://www.lesoir.be/art/%252Fla-louviere-emoi-a-la-compagnie-du-canal-du-centre-le-d_t-19990330-Z0GKKE.html>
* **Interrompues, les activités devraient reprendre avec la saison touristique L'avenir du Canal du Centre reste entre deux eaux – Le Soir (20/01/2000)** <https://www.lesoir.be/art/m/interrompues-les-activites-devraient-reprendre-avec-la-_t-20000120-Z0HRG5.html>
* **Tourisme : la navigation de loisir en panne sur nos canaux – Antenne Centre (03/05/2022)** <https://www.antennecentre.tv/actu/tourisme-la-navigation-de-loisir-en-panne-sur-nos-canaux/14697>
* **Le canal du centre s'offre une nouvelle balade – Antenne Centre (08/04/2024)** <https://www.antennecentre.tv/actu/le-canal-du-centre-soffre-une-nouvelle-balade/20834>

## **L'ascenceur de Strépy-Thieu a fêté ses 20 ans ! – SPW Wallonie Infrastructures (septembre 2022)** <https://infrastructures.wallonie.be/home/infrastructures-et-vous/publications/rapport-dactivites-2022/je-suis-un-utilisateur-des-voies-deau/lascenceur-de-strepy-thieu-a-fete-ses-20-ans.html>

# LA LOUVIERE : Remplacement du pont Capitte - SPW Wallonie Infrastructures (20/04/2023) <https://infrastructures.wallonie.be/news/la-louviere--remplacement-du-pont-capitte>

1. *Emoi à la Compagnie du canal du Centre Le directeur abandonne le navire* – Le Soir (30/03/1999) [↑](#footnote-ref-1)
2. Même source [↑](#footnote-ref-2)
3. D’où le changement de nom du bateau « Fontinettes » en « Ville de La Louvière » [↑](#footnote-ref-3)
4. Commissariat général au Tourisme [↑](#footnote-ref-4)
5. P.10 « *Canal du Centre, patrimoine mondial, nouvelles menaces.* » J-P Gaillez [↑](#footnote-ref-5)
6. Stéphane Vercruysse, *Etat et perspectives du Canal du Centre historique*, *Power point*, p.1-30, Collection de l’auteur. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Tourisme : la navigation de loisir en panne sur nos canaux* – Antenne Centre (03/05/2022) [↑](#footnote-ref-7)
8. *Le canal du centre s'offre une nouvelle balade* – Antenne Centre (08/04/2024) [↑](#footnote-ref-8)
9. P.7 « *Canal du Centre, patrimoine mondial, nouvelles menaces.* » J-P Gailliez [↑](#footnote-ref-9)
10. *L'ascenceur de Strépy-Thieu a fêté ses 20 ans !* – SPW Wallonie Infrastructures (septembre 2022) [↑](#footnote-ref-10)
11. *LA LOUVIERE : Remplacement du pont Capitte* - SPW Wallonie Infrastructures (20/04/2023**)** [↑](#footnote-ref-11)